



# LE RENDEZ-VOUS DES GRANGES

**MAIRIE**

☎ **04 75 98 50 80**

Courriel : [secretariatmairie@les-granges-gontardes.fr](mailto:secretariatmairie@les-granges-gontardes.fr)  
Site internet : [www.les-granges-gontardes.fr](http://www.les-granges-gontardes.fr)



Le secrétariat de la mairie est ouvert au public :  
Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00  
Jeudi de 15h00 à 19h00

## Services au public

**Les permanences de Madame le Maire**  
sur rendez-vous

**Urbanisme et travaux**  
Gérard Bauméa  
sur rendez-vous

## Agence Postale

☎ 04 75 98 57 70  
Du Lundi au Vendredi  
de 8h45 à 12h15

## Bibliothèque

« **Autour du livre** »  
☎ 04 75 98 01 16

✉ : [associationautourdulivre@gmail.com](mailto:associationautourdulivre@gmail.com)

Mardi et Jeudi 16h à 18h30  
Mercredi 10h à 12h00  
Fermée les jours fériés

## École

☎ Maternelle 04 75 98 01 19  
☎ Primaire 04 75 98 55 04

## Déchetterie

Déchets ménagers et tri sélectif  
Service Déchets de la CCDSP  
☎ 04 75 96 06 12

COVED 04 75 00 88 30  
SITA 04 75 51 64 96  
CARRIÈRES 04 75 98 53 80

## Services médicaux

**Médecin** : Dr Sylvie Fabre  
☎ 04 75 98 62 71

**Orthophoniste** : Célia Haen  
☎ 06 28 97 68 46

**Infirmière** : Sylvie Caputo  
5 bis route de Grignan - Le Moulin  
☎ 06 49 46 83 82

**Transport privé, médical toutes distances.**  
**Agréé transports médicaux assis**

## Taxis Debard

☎ 06 18 37 21 14

✉ : [taxis.debardc@gmail.com](mailto:taxis.debardc@gmail.com)

**Taxis des Granges Gontardes**  
Matthieu Citton

☎ : 07 50 98 77 43

✉ : [taxidesgrangesgontardes@gmail.com](mailto:taxidesgrangesgontardes@gmail.com)

## ÉDITO

*L'année 2022 aurait dû être rythmée par un retour à la normale.*

*Cette période des fêtes devrait contribuer à nous faire oublier un peu les tracas du quotidien et à sortir de la morosité qui pourrait avoir tendance à nous envahir.*

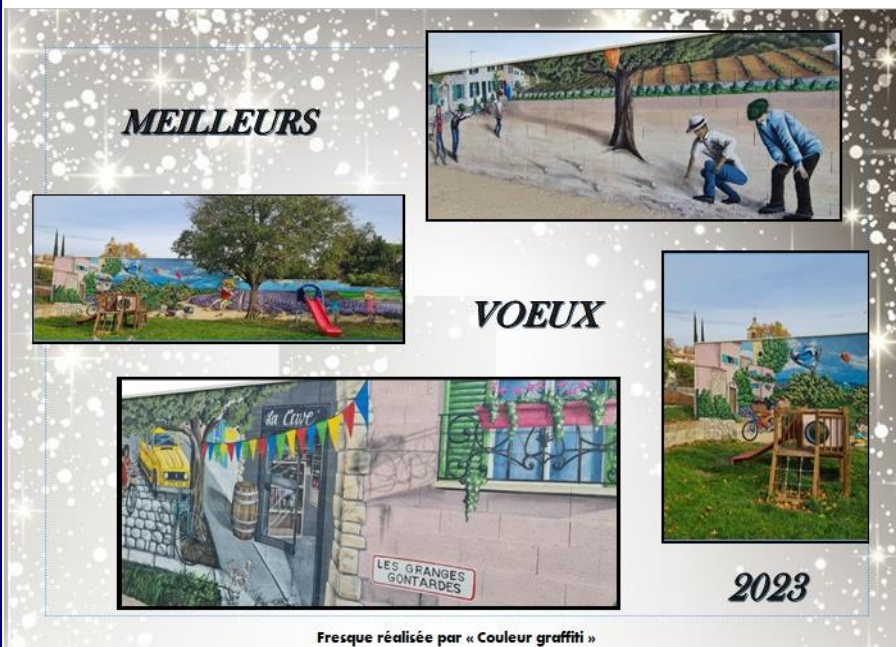
*Il n'en a rien été. Nous cumulons des situations compliquées dont l'impact sur nos vies est réel, qu'il s'agisse des tensions géopolitiques, du retour de l'inflation, des préoccupations climatiques, des indicateurs épidémiques de nouveau en hausse, la crise sanitaire qui se poursuit, et plus localement les difficultés avec notre salle des fêtes que nous avons dû fermer en raison de fuites d'eau importantes. Cette vieille dame subit l'usure du temps et les aléas climatiques sont difficiles à supporter pour sa vieille carcasse. C'est un déchirement de ne plus mettre à disposition ce lieu de vie si important pour la cohésion du vivre ensemble de notre village. Très vite nous avons pris contact avec des entreprises pour diagnostiquer l'état des lieux précis.*

*Malheureusement je ne pourrais pas encore cette année organiser les traditionnels vœux à la population.*

*Je reste optimiste et je sais qu'ensemble nous surmonterons les difficultés. Je salue le dynamisme des associations. Nombreuses d'entre elles ont organisé leur assemblée générale. Les projets sont nombreux, n'hésitez pas à les rejoindre. En plus de rendre des services essentiels, elles contribuent à l'animation de notre village.*

*Je vous souhaite une très bonne fin d'année et d'excellentes fêtes entourés de vos familles et de vos proches. Qu'elles soient les plus paisibles et les plus chaleureuses possibles !*

Hélène MOULY  
Maire



Fresque réalisée par « Couleur graffiti »

## LA VIE DU VILLAGE

### Semaine bleue

La semaine Bleue permet de mettre en lumière la place de nos aînés dans la vie sociale.

La commune a développé les actions qui luttent contre l'isolement social et favorisent le relationnel et la prévention puis une conférence sur les mesures de protection animée par Bruno Messié.



Atelier mémoire



Repas du 9 octobre

### Réhabilitation et aménagement du site de la mairie



Réflexion préalable à la création d'un nouveau cœur du village



Améliorer la visibilité sur le site, faciliter l'accès et le stationnement, mettre en valeur les espaces publics attenants et les éléments remarquables, permettre l'accessibilité pour tous, favoriser la réponse aux besoins des associations, veiller à bénéficier de bâtiments énergétiques vertueux... tels sont les enjeux urbains donnant lieux aux premières séances de travail animées par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Drôme).

Les principaux utilisateurs : personnel, représentants d'association, élus... participent à ces échanges.

### Eclairage public



Dans un souci de sobriété énergétique, de préservation de la biodiversité, de l'environnement et de la santé humaine tout en maintenant un service adapté, l'extinction de l'éclairage public est programmé de 23 heures à 6 heures du matin. Le passage en LED des différentes salles communales, des éclairages publics et des décorations de Noël a permis une baisse importante de la consommation.

#### Précision :

L'éclairage de la résidence du Moulin ne fait pas partie du domaine public de la commune.



### Volailles : mesures de prévention



Renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses-cours. Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés en mairie.

### Formation BAFA

La ville de Pierrelatte organise le passage du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

Il aura lieu en EXTERNAT sur Pierrelatte, la deuxième semaine des vacances scolaires de Printemps 2023.



### Location Salle Maurice Aurelle

La salle des fêtes n'est plus proposée à la location pour le moment. Des fuites d'eau rendent son utilisation non conforme à une jouissance confortable et sécurisée des lieux.



### Comment se déplacera-t-on demain à vélo en Tricastin ?

Développer une alternative à la voiture

La CCDSP (La communauté de communes Drôme Sud Provence) travaille sur la réalisation d'un schéma directeur cyclable.



Comment se déplacer à vélo sur, et surtout entre, les 14 communes de la CCDSP ?

C'est l'enjeu auquel doit apporter des éléments de réponse le futur schéma directeur cyclable de la collectivité.

Nombreux ont été les gontardiens qui ont répondu aux questionnaires, bases de travail pour prendre en compte l'aspect loisir, mais aussi le vélo comme moyen de déplacement pour les trajets domicile/travail.

Plusieurs d'entre eux ont intégré des ateliers travail permettant de réaliser un schéma qui, une fois écrit, devra être traduit par des réalisations sur l'ensemble du territoire et qui s'inscrit dans une mise en œuvre à moyen et long terme.

Une vision écologique ou de déplacement doux dont a bien besoin aujourd'hui la collectivité.

### Affouage

COUPES DE BOIS  
Surface 1000 m<sup>2</sup>  
Prix 150€ le lot

Inscription en mairie de préférence par mail



### Où mettre son sapin de Noël après les fêtes ?

Du 02 au 27 janvier 2023

La collecte des sapins est organisée après les fêtes par les services de la CCDSP.



Déposez le vôtre près du cimetière, dans l'emplacement prévu, une deuxième vie l'attend. Il sera recyclé pour le compost.

### Halloween

Plus d'une centaine de gentils petits monstres, accompagnés par leurs parents également magnifiquement déguisés avec beaucoup d'imagination, ont déambulé dans les rues du village. Les gontardiennes et gontardiens ont reçu ces effrayants visiteurs et très généreusement, ils ont rempli les sacs de bonbons, de cette horde de sorcières, vampires, fantômes... À la tombée de la nuit la récolte de friandises, soit 46 kg, a été partagée dans la salle des fêtes.



Une superbe déco « made in Véro » était prévue. La délicieuse soupe de Patricia a été dégustée autour du buffet halloween offert par le comité des fêtes. Les enfants ont profité de la musique endiablée de Jean-Michel et Virginie Auber.

### Urbanisme

Pour tous vos projets de travaux, nous vous informons que de nouveaux documents type CERFA sont disponibles sur le service public :

<https://www.service-public.fr/>

ou celui de la commune :

<https://les-granges-gontardes.fr>

### Opération sauvegarde

Un des deux tilleul de la cour de l'ancienne école entre le bâtiment de la mairie et le lavoir a subi les aléas des événements météorologiques et peut être aussi des années. Nous avons constaté une plaie assez importante. Plusieurs diagnostics ont été réalisés par des experts. Nous avons opté pour un haubannage plus une taille des branches tout en observant l'évolution de la cicatrisation.



Espérons que la solution plus radicale d'abattage puisse être évitée.

## LA VIE DES ASSOCIATIONS

### Nos futurs champions de football sont équipés

C'était presque Noël, mercredi 30 novembre, pour les jeunes pousses de l'ARSGG. Grâce au concours des partenaires du Club, les joueurs U6-U7-U8-U9 de cette association se sont vus offrir leur nouvel équipement dans un petit sac floqué à leur prénom. Il comprenait short, chaussettes et maillot floqué.

Les dirigeants du club ont rappelé que c'est grâce à l'aide des partenaires publics et privés qui aident l'association que le Club peut contribuer à cette initiative ; équiper les jeunes licenciés est un grand plaisir pour l'association.

La remise des équipements a eu lieu dans la salle des associations à Roussas en présence des élus, des dirigeants et des parents. Ce sont les éducateurs sportifs qui ont remis à chaque joueur cette dotation en commençant par le plus jeune.

Les jeunes footballeurs de l'ASRGG sont tous repartis avec la panoplie complète du petit footballeur.



**Entraînements U6-U7-U8-U9** le mercredi après-midi stade Jean-Pierre Durand à Les Granges-Gontardes à 15h30. Éducateurs Damien FLORIT et Berard OURLIN

**Entraînements U4 à U6** le samedi matin à Roussas à 10h00. Éducateurs Lisa ZIANE et Jérôme LANDIM

### Un comité des fêtes dynamique !

C'était la première assemblée générale du comité des fêtes pour Constantin HEURTEBISE, élu président l'an dernier.

Il a fait le point sur les différentes animations que le comité a mises en place durant l'année rassemblant les succès comme la fête votive, la fête d'Halloween et la Saint Patrick.

Encore plein de projets à venir.



Répondez présent à leurs invitations !

### Un Café Associatif est en train de naître

Le 14 décembre a eu lieu la présentation d'une nouvelle association aux Granges Gontardes :

« Le Café du lavoir ». Il s'agit d'un café associatif qui s'est fixé pour objectif de faire vivre un lieu de rencontre où il fait bon partager une boisson entre gontardiennes et gontardiens. Ce café se veut aussi un lieu d'animation avec une cotisation de 2 euros pour l'année, afin que chacun, sans distinction de revenus, puisse participer.

L'inauguration est prévue à la mi-mars 2023 au RDC de la mairie et les journées d'ouverture seront le vendredi à partir de 18h et le samedi matin dès 8h pour le petit déjeuner jusqu'à l'heure de l'apéritif. Les produits proposés seront de très bonne qualité et de producteurs locaux ou le plus proche possible. A très vite donc au « Café du lavoir ».



## LA VIE DES ASSOCIATIONS

### Amicale laïque : une première bien réussie

L'idée a été émise à la dernière assemblée générale : organiser une journée de cohésion en tout début de vacances pour rythmer la première période de cette année scolaire de l'école Vallon Les Fontaines.

Nombreux ont été parents et enfants qui ont répondu à l'invitation de la dynamique équipe de l'amicale laïque.

Petit déjeuner, pétanque, repas en commun, chasse aux trésors ...

Un beau moment de partage pour enfants, parents, enseignants qui a permis à chacun de mieux se connaître dans un contexte différent.



### Le nouveau calendrier est arrivé

Tout feu ! tout flamme !

Une nouvelle présentation ! N'hésitez pas à demander le nouveau calendrier du centre de secours Val de Berre proposé à la générosité et reconnaissance des habitants du village par les pompiers en binôme et toujours en uniforme. La vente permet de financer l'amicale des sapeurs pompiers.



Il est disponible en mairie et à la poste.

### Opération Brioches

Merci à Gisèle et Roberto pour leur dévouement. Ils ont vendu 142 brioches au profit de l'ADEPEI.

Ce financement permettra d'équiper des espaces communs dans les foyers de vie. Un grand merci pour votre générosité.

L'an prochain des pré-réervations seront proposées pour gérer les éventuelles absences lors des passages pendant la distribution en porte à porte.

### Les Petites Mains : une association qui fête ses 30 bougies

Tous les mercredis à partir de 14 heures. Avec cette sympathique équipe, toujours très créative, les idées ne manquent pas.

Les sacs "porte livres" à destination des enfants de l'école sont proposés aux petits gontardiens qui se rendent régulièrement à la bibliothèque du village avec leurs enseignant(e)s.

Ateliers bijoux, cuisine, tricot, broderie, couture... les créations sont nombreuses.



Noël se prépare, plusieurs articles sont proposés à la vente à la bibliothèque et à la poste à un prix modique, afin de financer la réparation de machines à coudre.

N'hésitez pas à rejoindre cette dynamique équipe qui se retrouve dans les locaux de l'ancienne école dans une ambiance toujours très conviviale.



### L'association de pétanque du village l'ASPGG

Un bureau renforcé, de nombreux projets et bientôt un local et des terrains rénovés, merci à cette dynamique équipe.



N'hésitez pas à les rejoindre !

### **Motion de soutien à la candidature du Tricastin pour accueillir 2 EPR**

Tout en soutenant la nécessité d'un mix énergétique, le conseil municipal réaffirme son soutien à l'implantation de 2 EPR sur le site du Tricastin. Ce projet représente un espoir immense pour le développement de notre territoire.

### **Convention Relais Petite Enfance**

Le conseil municipal a renouvelé la convention Relais Petite Enfance entre la commune de Donzère et la commune de Les Granges Gontardes. Le relais est une structure d'aide pour les parents et les assistantes maternelles afin de faciliter la garde des enfants.

La commune contribuera à ce service sous la forme d'une participation annuelle de 1 800 € révisable chaque année.

### **Taux de reversement de la taxe d'aménagement à la communauté de commune**

La loi de finance de 2022 demande qu'une part de la taxe d'aménagement perçue par la commune lors des opérations d'urbanisme soit reversée à la communauté de communes. Considérant le faible, voire inexistant, investissement de la communauté de communes sur notre territoire, le conseil municipal a décidé de fixer le taux de reversement à 0 % et de maintenir la taxe d'aménagement à 5 % sur l'ensemble du territoire excepté pour la zone concernée par le permis d'aménagement du nouveau lotissement « Domaine du Vallon » où la taxe a été fixée à 20 % pour tenir compte de l'importance des nouveaux équipements à prévoir.

### **Vente de la parcelle A 296 à la société NEXITY**

La Société NEXITY va aménager un lotissement de 24 parcelles à l'est de la Montée du Billard.

Un terrain appartenant à la commune est compris dans ce futur lotissement. Le conseil municipal a décidé de le vendre à la Société NEXITY pour un montant de 19 400 €.

### **Mise à jour de la longueur de la voirie communale et de son classement.**

Diverses dotations nationales et départementales sont calculées entre autres à partir de la longueur de la voirie du domaine public et/ou privé de la commune.

Il s'avère que la longueur de la voirie communale, hormis une mise à jour en 2017, n'a jamais été revue.

Le conseil municipal a décidé de mettre à jour l'inventaire des voiries du domaine public et du domaine privé de la commune comme suit :

Public communal à 19 753 ml  
Privé communal à 30 785 ml  
dont 5 879 ml revêtu

### **Demande de subventions**

\* pour l'installation d'une climatisation dans le local des infirmières pour 4 090 € TTC.

\* pour la sécurisation de l'alimentation électrique des pompes captages de l'eau afin de remédier aux incidents récents qui ont amené les pompes de la station de pompage à ne pas redémarrer à l'issue d'une coupure électrique, pour un montant de 17 170,80 € TTC.

### **Convention Communale - Association MOSAIC**

Le conseil municipal a renouvelé la convention avec l'association MOSAIC pour une durée de 1 an afin d'assurer le bon fonctionnement du service périscolaire le matin et le soir à l'école pour une capacité de 16 enfants maximum.

Le montant de cette prestation s'élève à 11 930 €.

### **Chèques cadeaux pour le personnel**

Attribution d'un bon cadeau de 50 € à toutes les personnes travaillant pour la commune en remerciement du service rendu.

### **Application du Droit des Sols**

La commune renouvelle la convention avec la Communauté de Communes afin de bénéficier d'un service commun d'instruction des dossiers d'urbanisme et afin de mutualiser avec d'autres collectivités les moyens nécessaires à cette mission.

### **Bail à usage professionnel**

Suite au départ d'une infirmière, le bail pour la location du local infirmier au Moulin a été renouvelé avec Mme Caputo seule. Ce local lui est loué pour une durée de 6 ans moyennant un loyer mensuel de 350 €.

### **Projet d'aménagement « Domaine du Vallon »**

Un opérateur privé porte un projet d'aménagement de 24 maisons, situé Montée du Billard. Comme pour tout projet, les documents sont consultables en mairie ou auprès de la société NEXITY pour toute information.



*Les délibérations dont la liste est affichée en mairie sont mises à disposition des gontardiens sur simple demande.*

### Commémoration du 11 novembre, célébration de l'Armistice



En ce 11 novembre 2022 nous rendons hommage à tous ceux qui ont laissé leur vie pour la défense de notre pays et de la République. Un grand merci aux nombreux gontardiennes et gontardiens, aux enfants de l'école pour leur participation active.



Alors que la guerre frappe aux portes de l'Europe, nous devons nous souvenir, cette année plus encore!



Les écoliers ont déposé une bougie au pied du monument aux morts avant de chanter « La Marseillaise ».

### Distinction de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

L'engagement, c'est le mot qui caractérise le mieux Fabienne KOBİ. Une médaille qui représente une juste récompense pour cette personne qui court partout et tout le temps dans le village.

Après décision de la ministre des territoires en charge de la cohésion, elle a reçu la médaille de l'ordre national du mérite remise par Didier Amadéi, contrôleur général du service départemental d'incendie et de secours.

Une récompense bien méritée pour ses engagements forts et multiples au service de notre village et bien au-delà.

Fabienne KOBİ, adjointe aux affaires scolaires, en charge des associations et des affaires sociales a été honorée .



C'est une grande fierté pour notre village de l'avoir accompagné.

## Nouveaux habitants

Bienvenue à :

- Philippe KOERBEL
- Yanis MERABET & Léa AUBENAS
- Bastien COURREGÉ
- Nicolas CHARREYRE & Angèle MARTINS

## Avis aux nouveaux habitants

- Pensez à venir en Mairie pour :
- ouvrir votre abonnement au service eau,
  - prendre la carte d'accès à la déchetterie..

## La barre des 700 habitants est franchie

Selon le ministère de l'intérieur, la population de Les Granges Gontardes est de 701 habitants.



## Une fresque pour mettre en valeur les abords de l'école

Dans le cadre du projet d'aménagement des alentours de l'école Vallon les Fontaines mené par la municipalité et destiné à créer un espace ludique de rencontres au centre du village avec jardin, lieu de fitness, aire de pique-nique, jeux pour enfants, boulo-drome...une immense fresque murale était prévue pour décorer le site et c'est chose faite à présent.



C'est Cécile Breuillaud, élue, qui était en charge du projet. Elle a fait appel à Rémy Chieux, artiste peintre montilien de 38 ans auto-entrepreneur « Couleur graffiti » spécialisé dans le street-art. On retrouve les caractéristiques de la région et une large place est laissée à l'esprit du village, aux enfants, aux joueurs de pétanque et à la nature. D'une longueur de 50 m, elle a nécessité un mois et demi de travail pour l'artiste et son coût de l'ordre de 7 000 € cofinancés par le Département et par la société COVED.

## État Civil

### Naissance

- Aaron DUSSENNE-GUILLOT né le 09/11/2022
- Léa BRESOLLES née le 15/10/2022
- Tiago & Naël BRUNEL nés le 06/12/2022

*L'équipe municipale présente toutes ses félicitations aux parents et souhaite la bienvenue aux bébés.*

### Mariage

- Adriana BUSCANEAN et Alain MURRU le 12/11/2022

*L'équipe municipale présente tous ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.*

### PACS

- Tiphaine GUILBERT et Baptiste DE DECKER le 10/10/2022

*L'équipe municipale leur présente tous ses vœux de bonheur.*

## Urgences

**Défibrillateur** : l'appareil est installé à gauche de la porte de la mairie, fixé au mur

Urgences en général.....	114
Urgence Europe.....	112
Samu.....	15
Police.....	17
Pompiers.....	18
SITA.....	04.75.51.64.96
Gendarmerie.....	04.75.51.60.06
Centre antipoison Grenoble.....	04.76.42.42.42
E.D.F Sécurité Dépannage.....	0810.333.321
Drogues Alcool Tabac InfoServ.....	800.23.13.13
Violences conjugales.....	3619
Violences faites aux enfants et adolescents...	119

## Secrétariat de mairie

Après deux maternités et deux beaux bébés, Amélie notre titulaire a rejoint Valérie, nouvellement nommée.

Elles vous accueillent pendant les heures d'ouvertures du secrétariat.



« **LE RENDEZ-VOUS DES GRANGES** » Directrice de la publication : Hélène Mouly. Participation de : Valérie Lafosse, Alexa Bousqueyraud, Véronique Geneves, Fabienne Kobi, Nicole Ponizy, Didier Soulaigre, Dominique Vézon-Daunis.